



SECTION EUROPÉENNE ANGLAIS

QUOI ?

La section européenne est une **option facultative**, proposée de la Seconde à la Terminale. Les élèves en section européenne passent, à la fin de la Terminale, une épreuve supplémentaire d'Histoire-Géographie à l'oral, en anglais, pour obtenir la **mention « SECTION EUROPEENNE »** sur le diplôme du Baccalauréat.¹ Cette mention ouvre des portes pour la poursuite des études supérieures, en grande école, en IUT et en BTS.

En 2nde, **deux heures supplémentaires d'anglais** par semaine, **une heure supplémentaire d'Histoire-Géographie en anglais** (Discipline Non Linguistique, ou DNL) par semaine (une heure par discipline en 1^{ère} et en Tle).

QUI ?

Les élèves sont censés avoir acquis toutes les compétences nécessaires pour pouvoir communiquer en anglais à l'oral comme à l'écrit. Les élèves en section européenne sont avant tout **motivés, curieux et ouverts d'esprit**.



Les élèves de 1^{ère} et T^{le} à Glendalough, Irlande, 2019

En Seconde : TOUT élève de Seconde peut intégrer la section européenne au lycée. Selon les textes officiels, « aucune condition particulière n'est requise pour l'admission en section européenne... hormis une aptitude et une motivation pour l'apprentissage des langues. » Il n'y a donc **PAS DE TEST, ni de sélection, ni de dossier à compléter**, il suffit de cocher la case « section européenne » sur la fiche d'inscription.

Intégration en classe de Première : Nous demandons, de la part des élèves candidats, un dossier qui comprend une lettre de motivation et les trois derniers bulletins scolaires. Les candidats sont reçus par les professeurs pour discuter de leur engagement avant d'avoir l'autorisation de s'y inscrire. Selon les textes officiels : « Il est nécessaire d'avoir suivi un cursus en section européenne ou en section de langue orientale en classes de première et de terminale pour pouvoir se présenter à l'évaluation spécifique permettant d'obtenir un baccalauréat comportant l'indication "section européenne". »



Les élèves de Première travaillent avec les écoliers sur un projet commun sur le centenaire de l'Armistice, 2018

POURQUOI ?



Les élèves de 2^{nde} assistent à une conférence et réception à la Mairie de Bordeaux, décembre 2019

Culture générale : Les élèves enrichissent leur culture générale grâce à la pléthore de thèmes étudiés, en plus du programme d'Histoire-Géographie : littérature et civilisation des pays anglophones, les beaux-arts, actualités et faits de société.

Compétences linguistiques : Les cours d'anglais, comme de DNL, sont **entièrement en anglais**.

Participation aux projets réservés aux élèves en section européenne : Des exemples en 2017-2019 comprennent un partenariat avec le Consulat américain à Bordeaux, un voyage à Dublin, un échange de lettres avec un lycée canadien, la participation des lycéens aux colloques universitaires Congrès et l'encadrement du programme Jeunes Ambassadeurs.

¹ L'élève devra obtenir une note minimale de 10/20 à l'oral spécifique de Section Européenne ainsi qu'une note minimale de 12/20 à son épreuve écrite d'anglais, quelle que soit la série du Baccalauréat qu'il présente. 90% des élèves de Condorcet obtiennent la mention.